

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 octobre 2024 Portant sur l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

- Alain Durot remercie les présents et Mr le Maire de Maussane pour leur présence.
- Le Club comptait 83 adhérents pour la saison 23/24, 47 présents + 20 Pouvoirs, le Quorum de 43 adhérents est atteint.
- A Durot remercie chacune des personnes de l'équipe qui ont permis à l'Association de fonctionner en assumant l'organisation des tournois, la trésorerie, le secrétariat etc.
- Une minute de silence est observée à la mémoire de Daniel Drouin et Renée Deleuze.

Rapport moral

Bilan de l'association pour la Saison 2023 2024 :

- Nombre d'adhérents : 83, inchangé, dont 11 nouveaux adhérents.
- Participation : 110 tournois (-10%), 1724 paires (1922 paires 22/23 soit 200 paires de moins).
Lundis et mercredis stables, jeudi supprimé par la mairie de Fontvieille, samedis accordés par Maussane ne compensent par les jeudis perdus.
- La moitié des adhérents en moyenne a participé aux Tournois spéciaux
- Compétitions : 33% des joueurs participent (50% au niveau national), malgré les efforts déployés pour inciter les adhérents à s'inscrire. La distance ne devrait pas être un frein en profitant du co-voiturage.
- Le Club remercie Yves Hermitte grâce à qui a pu être organisé une nouvelle fois le séjour de la Jonte, 30 joueurs et conjoints dont 10 adhérents du Club. Ce sera reconduit l'an prochain, 36 joueurs plus conjoints max.
- Recrutement et formation

Cours Perfectionnement SEF par Alain Durot : 10 adhérents lundi matin

Cours Initiation par Alain Durot : 10 nouveaux joueurs qui passeront en Initiation 2 cette Saison

Entraînement au Jeu de la carte : 10 joueurs chez Jane Charlet

- Commission des litiges (Annie Reffet, Gelot Ph, Y Hermitte) et Commission d'arbitrage (Y Hermitte, JC Grivelet, A Durot) n'ont pas eu à intervenir, tant mieux.
- Palmarès de la saison : terne puisque peu de joueurs participent à la compétition.

AM et Ph Gelot 100^{ème} Finale Nationale Challenge, Grivelet Sanzey Finale Ligue Performance Mixte x 2 et Sénior x 2, Sanzey Durot mixte x 4, M Costantino 1^{ère} finale de Ligue D4.

- A Durot remercie le Maire pour l'aide que Maussane apporte, sans elle l'Association ne pourrait plus exister. Monsieur le Maire rappelle qu'un véhicule 9 places peut être mis à disposition pour les compétitions par exemple.

Prévisions 2024 2025

- Pour 24/25, la FFB se fixe 10% de recrutement supplémentaire.

Journées des Associations Maussane et Fontvieille (malheureusement St Martin de Crau annulé) : 3 contacts sur les 11 pris, vont bénéficier de l'Initiation gratuite, + 1 couple potentiel + 1 redoublant, soit 6 débutants.

- En 23/24 : 74 adhérents et licenciés + 9 adhérents non licenciés = 83 adhérents.

La participation a été moindre que l'objectif fixé à l'AG 22/23 : 1724 paires pour 6 500€ de recette, au lieu des 1900 paires escomptées pour 7 500€ de recette (Suppression du jeudi).

- Pour 24/25, au 16 10 2024 : 67 licenciés + 7 sympathisants = 74 adhérents.

Il faudrait trouver 10 nouveaux joueurs. Seuls les adhérents peuvent les trouver, le CA ne peut y arriver sans leur aide. Objectif 24/25 : participation 1800 paires soit 7 000€ de recette.

- Procédures d'inscription : on va les modifier.

80% s'inscrivent sur leur espace licencié directement, il faut progresser encore (si on sait envoyer un mail, on sait s'inscrire sur FFB). S'inscrire avant simplifie considérablement l'organisation, la mise en

place du tournoi est bien plus rapide. Pour éviter de manipuler des espèces, risquer des erreurs lors des remises en banque, et simplifier le travail du trésorier, on va systématiser l'utilisation des cartes de 10 tournois, la validation se fera à la table avant le début du tournoi.

Pour simplifier, on va modifier les tarifs des simultanés : 2 tournois simultanés à 6€ (trophée du Voyage et Roy René) = 2 cases de la carte, 2 simultanés à 3€ (rondes de France et Coupe de Provence) = 1 case.

Vote sur le rapport moral : adopté à l'unanimité.

Rapport Financier

Présenté par AD en l'absence du trésorier. Le Compte d'exploitation est distribué à l'assemblée.

- Cotisations du club : 1909€ (23€ x 83 adhérents) encaissés conservés, en baisse de 13%
- Licences : 2331€ (63 licenciés x 37€) perçus et reversés intégralement à la FFB.
- Droits de table tous tournois confondus : 13 064€ encaissés, en baisse de 3,5%.
- En contrepartie des recettes de droits de table, le Club reverse à la FFB et aux Organisateurs de Simultanés des droits représentant environ la moitié des recettes soit 6 480€
- Recette nettes sur les tournois joués 6 584€ (13 064 – 6 480)
- Détail des recettes nettes procurées par les Simultanés :

Rondes de France 367€, Trophée du Voyage 47€, Roy René 700€. Les régularités rapportent beaucoup plus que les simultanés, mais les joueurs préfèrent les simultanés pour se comparer à plusieurs centaines ou milliers de paires et avoir un livret de donnes corrigées à but pédagogique, ils apportent une fréquentation bien supérieure (9/10 tables contre 5/7 tables) qu'on perdrait en les arrêtant.

- 118 cartes de 10 tournois à 30€ ont été achetées cette année, c'est bien, il faut systématiser.
- Sur 23/24, le livret d'épargne a rapporté 870€ en produits financiers.
- Compétitions : 1681€ correspondant à la prise en charge des frais d'inscription à partir de la finale de comité pour tous les adhérents, et inscriptions trophée de l'Etang de Berre
- Budget festivités : 6258€ net, comprenant L'AG reportée, Beaujolais, Noël, Galette, journée Manade, Auberge Espagnole pour les boissons (tournoi très sympathique mais très peu d'adhérents participent alors que les extérieurs viennent).
- Remboursement de festivités : avances faites pour la fête du Club reportée.
- Rubriques SEF 2024 et Bridge Français : achat de livres pour les élèves, payés par le Club et remboursés par les élèves. La FFB a trop perçu 417€ sur cet achat, Louis s'en occupe.
- Le résultat d'exploitation est en négatif de 2707€ (3124 – 417 à récupérer), pour un disponible de 28 526€51.
- On joue le samedi quand la salle est disponible, et qu'il n'y a pas de compétition. Le programme mensuel affiché, les mails et les annonces lors des tournois en informent.
- Les charges supportées par les Mairies devraient figurer dans la situation en tant que charges supplétives afin que les adhérents sachent que les salles sont offertes, et non gratuites
- Un remplacement de l'ordinateur de Maussane sera envisagé si l'existant ne peut être réparé.

Intervention de la Vérificatrice aux comptes (et non Commissaire aux comptes) Annie Reffet

Chargée de vérifier honnêteté et sincérité des comptes présentés. Les documents remis initialement étaient trop globalisés, ils ont été rectifiés et améliorés pour permettre certains contrôles. Annie Reffet atteste que les entrées et sorties d'argent ont été enregistrées chronologiquement, scrupuleusement, elle donne son quitus et invite les adhérents à faire de même. A Durot rappelle que la tâche de Louis est très compliquée, d'autant plus qu'il n'est pas comptable. Il a donc fait au mieux en consacrant son temps avec une grande disponibilité.

Vote : quitus donné, rapport financier adopté à l'unanimité.

Pour l'exercice 24 25 : Annie Reffet souhaite être remplacée, Philippe Gelot accepte de le faire, mais en réaménageant les modalités de tenue de comptes pour simplifier le travail de Louis et du vérificateur.

Vote : Pas d'autre candidat pour remplacer Annie Reffet, Philippe Gelot est approuvé à l'unanimité.

Election au Conseil d'Administration

4 postes d'Administrateur sont à renouveler conformément aux statuts.

2 candidats, Patricia et Bernard Chabrol, se présentent, personne d'autre ne se manifeste.

Vote : Patricia et Bernard Chabrol sont élus à l'unanimité.

La séance se termine à midi, pour laisser place au buffet déjeunatoire.

En dernier ressort, Francine Holl se décide à rejoindre le CA, il faudra donc qu'elle soit cooptée à la prochaine réunion du CA. Ceci permettra de revenir à 11 membres pour le CA comme en 2023/24.